



L'ÉDITO DU MAIRE

Chers Entrevalaises, chers Entrevalais,

En ce début d'année, nous sommes satisfaits de pouvoir vous annoncer la mise en travaux de la première tranche sur la citadelle consistant en sa mise en sécurité. Ces travaux seront finalisés sur l'année 2022.

Cette tranche est la première étape d'un programme pluriannuel visant à une restauration complète du site dont le cadencement et le contenu sont en cours de validation et de négociation auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Dans le même temps, de nombreuses subventions ont été obtenues de la part de l'Etat, de la Région et du Département sur des besoins concernant :

- La rénovation de nos réseaux d'eau et d'assainissement.
- La réfection des rues du centre ancien,
- La sécurisation des espaces publics, dont la place des oliviers, contre les éboulements rocheux.
- Les aménagements urbains dans le centre ancien, place Moreau et les quartiers,
- La rénovation du Centre Médico-Social.

Autant de programmes de fond que la municipalité souhaite voir aboutir en 2022, qui dessinent le budget à débattre pour cette année et que ces subventions acquises rendent réalisables.

Concernant la vie locale, le rallye Monte-Carlo a fait étape deux jours durant sur notre commune fin janvier offrant à notre cité une exposition médiatique mondiale et une affluence inédite en hiver. Souhaitons que cette épreuve revienne en 2023. Elle lance une année culturelle, sportive et de loisirs que la municipalité veut riche pour le village et qui est en cours de préparation en lien avec notre service animations et notre tissu associatif.

Je remercie l'Etat, la DRAC, la Région SUD PACA et le Département des Alpes de Haute Provence, financeurs, qui nous subventionnent à un rythme soutenu pour le bon développement de nos projets.

Je remercie les adjoints, les conseillers municipaux, notre secrétaire générale, les agents municipaux et les forces vives de la commune pour leur engagement en faveur de notre cité.

Si ce début d'année a aussi été marqué par des démissions au sein du conseil municipal, ces choix individuels n'obèrent en rien la volonté et l'engagement de votre municipalité à œuvrer pour le bien commun.

Souhaitons que 2022 soit une année de retrouvailles et de convivialité dans un contexte sanitaire revenu à la normale.



L'ÉCOLE AVEC L'ASSOCIATION ELA

Fondée en 1992 et reconnue d'utilité publique depuis 1996, l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA) regroupe des familles qui se mobilisent pour vaincre ces maladies génétiques rares qui détruisent la myéline (la gaine des nerfs) du système nerveux central.



Participer à « Mets tes baskets » c'est marcher, courir, se challenger, se défouler, s'oxygéner en mettant son énergie au service d'une cause citoyenne et solidaire.

C'est dans ce cadre que, sous l'impulsion de Quentin, le directeur de l'école d'Entrevaux, l'établissement a organisé « la semaine ELA » du 18 au 23 octobre 2021, « Mets tes baskets et bats la maladie ».

C'est un événement solidaire, sportif, mais qui peut être aussi culturel ou éducatif, durant lequel les élèves s'engagent pour la cause d'ELA et prêtent symboliquement leurs jambes aux enfants touchés par une leucodystrophie qui ne peuvent plus s'en servir. Le but était de faire découvrir aux enfants l'association ELA :

Ses objectifs

- Aider et soutenir les familles concernées par une leucodystrophie.

- Stimuler le développement de la recherche
- Sensibiliser l'opinion publique

Son fonctionnement : faire un don

Les élèves recherchent parmi leur entourage des personnes qui acceptent de récompenser leur effort sportif au profit d'ELA en effectuant un don ou une promesse de don : 1 € le tour de stade par exemple pour cette action.

La journée du 22.10.2021 a donc été dédiée aux tours de stade d'Entrevaux.

21 enfants ont couru, certains parents ont également accompagné leur enfant dans l'effort pendant que d'autres les encourageaient

1 120 € ont été récoltés. Cette somme a été entièrement reversée à l'association

Concomitamment à la recherche de dons, du 18 au 22 octobre, tous les jours, la Dictée d'ELA faisait réfléchir les enfants. A chaque édition, un auteur de renom rédige un texte inédit dédié au combat contre la maladie. Ce texte fait ensuite l'objet d'une dictée qui marque le lancement de la semaine ELA.

Cette dictée est un support d'échanges sur la solidarité, la citoyenneté, le respect, le handicap... Pour cette édition 2021, Hervé Le Tellier, Prix Goncourt 2020, s'est prêté au jeu.



**AVEC 500 MILLIONS DE PAS,
ON DÉCROCHE LA LUNE
POUR LES ENFANTS MALADES.**

VOUS AVEZ DIT PEDT ?

Le PEDT est le projet éducatif territorial. Il prend la forme d'un engagement contractuel signé entre la commune, le préfet et l'éducation nationale. C'est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant. Il permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter, au mieux, les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant.

Le 1^{er} PEDT signé par notre commune le fut en 2014 pour une durée de 3 ans.

Régulièrement renouvelé depuis, les équipes impliquées travaillent actuellement sur le PEDT PLAN-MERCREDI 2022 - 2025.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'accueil collectif de mineurs de la commune (ACM) soutenu financièrement par la CAF des AHP.

Depuis la création de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, les temps d'accueil des enfants au sein de l'ACM ont été scindés en deux en terme de compétence. L'extrascolaire. (le temps des vacances) relève, depuis, de la compétence de la CCAPV. Le périscolaire (autour de l'école), complète l'enseignement scolaire, dans la vie quotidienne, tout au long de la journée de l'enfant et est resté de la compétence de la commune.

L'ACM est donc un service proposé par la commune aux familles en lien avec l'école, du lundi au vendredi.



3^{ème} pôle dans la vie de l'enfant après la famille et l'école, l'ACM permet en lien avec d'autres environnements de développer :

- La créativité,
- La pratique d'activités de qualité,
- L'autonomie,
- Des actions dans un contexte ludique et intergénérationnel en lien avec le CCAS et l'ESMS.

Un lieu d'apprentissage au « vivre ensemble », L'ACM d'Entrevaux propose :

- Un accueil périscolaire à partir de 7h45 jusqu'à 18h30 et le temps du déjeuner.
- Un accueil le mercredi (sans cantine) de 8h à 17h
- Une aide aux devoirs les lundis et jeudis pendant 2 heures.

L'équipe d'encadrement est constituée de 2 agents, 2 animatrices, d'un enseignant pour l'aide aux devoirs et d'une directrice.

Parce que l'accueil collectif de mineurs est particulièrement réglementé en France et qu'il est soumis au contrôle de l'autorité publique, toute l'équipe est qualifiée dans ses missions par des formations et est titulaire du brevet d'aptitude aux fonctions d'animation (BAFA) pour les animatrices.

La fréquentation de l'ACM s'appuie sur l'effectif de l'école. Aujourd'hui il est de 52 enfants dont 12 enfants originaires d'autres communes.

En incluant le ramassage scolaire, organisé par la région, 25 enfants en bénéficient aujourd'hui, c'est une véritable organisation autour de la famille que la commune d'Entrevaux a mis en place. Elle peut représenter une réelle soupape de vie pour les familles.



À LA RENCONTRE DE NOS PRODUCTEURS



EXPLOITATION DE VACHES LAITIÈRES, GAEC LANGLOIS

Jérémy et Aurélie Langlois sont installés sur la route de Bay depuis début 2020. Ils élèvent en Bio des vaches de race taurine dont ils utilisent le lait pour la fabrication de tomes selon la méthode d'élaboration du Beaufort.

Le lait produit est collecté sur place. Il est transformé dans la laiterie de Jérémy par cuisson en chaudron de cuivre au feu de bois.

Le produit du long et minutieux travail de fromagerie donne naissance à de belles tomes affinées sur place.

Distribué uniquement en vente directe, vous pouvez vous rendre directement sur le lieu d'exploitation du Gaec Langlois, route de Bay, à Entrevaux afin de vous procurer ce délicieux produit ou bien vous rendre sur certains marchés locaux.

Pour tout renseignement contactez Jérémy Langlois 06 75 17 75 90



LA BASTIDE DE BAYONS, KATIA ROSSI ET MARC LEDOUX



La France est le 1^{er} pays européen producteur d'œufs biologiques. A Bayon, sur la route de Bay, se trouve la ferme avicole bio de Katia et Marc. L'activité a été créée en 2020 par ce jeune couple d'agriculteurs. Marc Ledoux exerçant toujours en parallèle son activité de terrassement - paysagiste. Nous les avons rencontrés.

L'Entrevalais : **K et M :** La mention « extra-frais » ou « extra » peut être utilisée comme une indication supplémentaire sur les emballages. L'œuf est considéré extra-frais jusqu'au 7^e jour après la date de ponte. Dans ce cas, la date de ponte et la date limite de 7 jours sont précisées sur l'emballage.

Katia et Marc : Nous détenons environ 750 poules réparties sur deux bâtiments couverts de 60 m². Chaque bâtiment a son propre parcours (espaces extérieurs) de 2000 m².

L'E : Elles vivent donc en plein air sans contrainte. C'est indispensable pour le label BIO ?

K et M : Bien sûr et les conditions de logement doivent répondre aux besoins physiologiques et éthologiques des volailles, notamment les besoins comportementaux en matière de liberté de mouvement et de confort. Il est interdit de garder des poules bio dans des cages. Les espaces de plein air sont à aménager afin d'offrir des protections suffisantes contre la pluie, le soleil, le vent et les températures extrêmes.

Les animaux doivent provenir d'unités de production qui respectent les règles de l'Agriculture Bio. Les poules doivent être nourries et traitées selon les règles de l'agriculture biologique depuis leur naissance. L'alimentation vise à une production optimale en qualité tout en respectant les besoins nutritionnels des animaux.

L'E : Quel est le cycle de production d'une poule ?

K et M : Nous les achetons à 18 semaines et nous les revendons, en vif (pas d'abattage) 12 mois plus tard en tant que poules pondeuses.

L'E : Comment écoutez-vous votre production ? Circuits courts obligés avec le label « extra frais » ?

L'E : L'emballage, point important. Là aussi vous avez investi ?

K et M : Effectivement nous possédons notre propre centre d'emballage d'œufs (CEO agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Protection des Populations).

Avec cet outil nous sommes capables de livrer en 2 à 3 jours chez nos clients et ainsi satisfaire à l'exigence de « l'extra frais ». A 75% se sont des clients locaux et 25% sur l'agglomération niçoise. Nous pratiquons aussi la vente directe à la ferme où l'on trouve aussi huile d'olive et truffes (tuber melano).

L'E : Comment qualifieriez-vous ce début d'activité ?

K et M : Nous sommes contents du développement de notre activité et nous envisageons, à court terme de nous agrandir.

L'E : Bon projet que nous vous souhaitons de réaliser. Nous vous remercions pour votre accueil.





DU NOUVEAU PLACE MOREAU

Etablissement emblématique de notre paysage communal « Le Vauban », après plusieurs mois de fermeture, a rouvert ses portes. Une belle inauguration, à laquelle le village était convié, a été organisée le 05 novembre 2021

Audrey, Michel et André, après des travaux de réhabilitation et de mise aux normes nous proposent une cuisine traditionnelle qui met aussi en avant des plats végétariens.

Leur grande connaissance du métier de la

restauration leur permet de ne travailler qu'avec des produits frais pour proposer une cuisine saine. L'accueil y est sympathique et l'atmosphère détendue.

La partie hôtellerie, deux étoiles, a aussi bénéficié de soins particuliers pour rénover les 8 chambres désormais à disposition de la clientèle.

A ces 3 associés, nouveaux entrevallais, nous souhaitons la bienvenue et bien sûr une pleine réussite dans leur nouvelle entreprise.



BAR CAVE À VINS DU PONT LEVIS

De la restauration à la cave à vin il n'y a qu'un projet à mettre en place. C'est ce que vient de faire Loïc dans son établissement le « Restaurant du Pont Levis ».

Nous connaissons déjà sa table, elle restera toujours ouverte mais de manière plus limitée.

Loïc nous définit son projet comme une envie de restructurer son activité en proposant de bons produits issus de l'agriculture organique et biodynamique.

Forgé au marbre de la restauration étoilée, Il en a tiré une forte expérience du métier et s'est façonné une indiscutable maîtrise en matière de sommellerie.

Aujourd'hui il nous accueille dans un espace joliment réaménagé. Il met ses connaissances à notre service et nous invite à découvrir une large palette de vin, rouge, blanc et rosé. L'offre des spiritueux est aussi présente.

Dans un environnement sanitaire contraint c'est un projet à saluer. Dès que la conjoncture le permettra, Loïc compte mettre en place des dégustations et, pourquoi pas, en terme de développement, proposer un service de type « bar à vin ». Nous souhaitons que son activité rayonne auprès des amateurs et suscite la curiosité auprès des non-initiés mais toujours avec parcimonie !

DU NOUVEAU : DÉMARCHES D'URBANISME



PARTICULIERS - PROFESSIONNELS ACTEURS DE L'IMMOBILIER - COLLECTIVITES



DU NOUVEAU DANS VOS DEMARCHES D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la communauté de communes simplifie vos démarches en lançant **une plateforme sécurisée en ligne de dépôt et de suivi pour toutes les demandes d'urbanisme** (certificats d'urbanisme ; déclarations préalables ; permis de construire, d'aménager et de démolir).

Pour effectuer une demande en ligne, rendez-vous sur :

<https://ccapv.geosphere.fr/guichet-unique>



Je calibre et je prépare mon projet



Je prépare les pièces de mon dossier



Je dépose sur la plateforme sécurisée



LES ETAPES DE VOTRE DEMANDE EN LIGNE

- 1 Créer un compte « usager » sur <https://ccapv.geosphere.fr/guichet-unique>
- 2 Cliquer sur « déposer »
- 3 Choisir le type de la demande en renseignant les informations suivantes :
 - > commune
 - > type de dossier
 - > objet de la demande
- 4 Compléter le.s document.s Cerfa
- 5 Télécharger le.s document.s (plan.s, photo.s, coupe.s...) liés à votre demande
- 6 Valider votre demande



DES QUESTIONS SUR L'UTILISATION DU PORTAIL CITOYEN ? VOUS POUVEZ ...



prendre directement l'attache de **vos** maire

retrouver **des guides d'aide** au montage de votre dossier et au dépôt en ligne sur <http://www.ccapv.fr/amenagement-du-territoire/urbanisme>

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Gabin BOTTIGLIENGO GOUJON le 22/07/2021
Fils de Marion BOTTIGLIENGO et de Benjamin GOUJON

Jean BEGNIS le 31/08/2021
Fils de Justine SACCOCCIO et de Jean-Luc BEGNIS

DÉCÈS

Marcel GUIBERT, le 20/09/2021

Marc MICHAUD, le 14/10/2021

Yvette MAGNAN, le 10/12/2021

Blanche DALMASSO épouse TOCHE, le 14/12/2021

Yvonne GAYDON épouse GAMBINI, le 02/01/2022

Vincent COTTON le 31/01/2022



INFOS-INFOS-INFOS-INFOS-INFOS-INFOS



LES PROJETS COMMUNAUX EN ACTION

La sonorisation du village a été révisée et complétée. Ainsi est-elle disponible dans tout le centre ancien.

La cuve à fuel de l'école a été remplacée par une cuve hors sol.

Le moulin à huile a fait peau neuve. L'intérieur a été entièrement repeint.

Les remparts ont bénéficié d'une vaste action de dévégétalisation.

Le toit de la Sacristie a été révisé.

La route du Brec Haut a bénéficié d'un prolongement d'environ 200 mètres. Réalisé en béton lissé, l'accès aux dernières dessertes des riverains est amélioré.

Mise en sécurité des **puits de la citadelle**. La réalisation et la pose ont été réalisées bénévolement par un artisan local installé ZAC du Brec à Entrevaux, « l'Atelier de l'Engoulevent ». Merci pour cette très belle réalisation.

INSCRIPTIONS FORFAIT SKI 2021-2022

Cette année encore, la Convention de partenariat entre V.A.L.D. et la CCAPV a été renouvelée.

Cette convention permet aux enfants et jeunes jusqu'à leurs 18 ans inclus, et dont l'un des parents réside sur le territoire de la CCAPV, de bénéficier d'un forfait saison « Espace Lumière » à tarif préférentiel :

FORFAIT LUMIERE CCAPV ENFANT

Pour les enfants âgés de moins de 11 ans, le forfait saison est offert aux familles par le prestataire VALD.

FORFAIT LUMIERE CCAPV JEUNE

De 11 à 18 ans inclus, le forfait est facturé. Les familles participent à hauteur de 45€ par forfait, et la CCAPV à hauteur de 56€ par forfait.

CCAPV ZI les Iscles - BP 2
04170 Saint André les Alpes
Tél. 92 83 68 99 - Mail : contact@ccapv.fr



APPEL À CANDIDATURE

Vous êtes peintre, sculpteur, céramiste, photographe... et vous recherchez un lieu pour exposer vos créations.

La Galerie de la Remise Henry ouvre son calendrier de réservation pour la saison 2022 pour des périodes de 15 jours à 1 mois.

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES :
Tél. 04 93 05 46 73
Mail : tourisme@mairie-entrevaux.fr

LES ENTREPRENEURS À L'HONNEUR

Une cérémonie de remise de chèque à des entrepreneurs ayant bénéficié de prêts à 0% au cours des 2 dernières années s'est déroulée le 24.11.2021.

David Toraille, vice-président d'Initiative Alpes du Sud et Maurice Laugier, président de la CCAPV, ont été accueillis par Serge Prato, maire de St André.

De nombreux élus et partenaires étaient présents pour féliciter les entrepreneurs puis échanger.

Leurs propos introductifs soulignaient le dynamisme du partenariat établi depuis de nombreuses années entre la CCAPV et Initiative, la régularité des permanences tenues et la forte progression de l'activité sur le territoire de la CCAPV cette année (+ 20%).

9 créateurs ou repreneurs d'entreprises ont pu présenter leurs parcours et leurs situations actuelles après avoir reçu un chèque symbolique du financement obtenu.

M. GRAC Benoit

Géomètre expert à Braux

Mme CHAILLAN Christine

Hôtel Restaurant Le Bel Air à St André les Alpes

M. LECUYER Stéphane

Ferronnerie des Alpes à St André les Alpes

Mme et M. LEBRETHON Magali et Wilfried

Épicerie CHEZ MAG à Entrevaux

M. GIBERT Baptiste

GB TRAITEUR à St André les Alpes

M. KASKARIAN Vincent, M. CHEVALLIER

Guillaume et Mme REYRE Jessica

Gîtes et bistrot de pays L'Azimut à Senez

Mme LEGROS et M. DAVY

Exploitation Agricole à La Palud sur Verdon

M. BONNEHORGUE et Mme BRENCZ Emilie

Restaurant Le Lacustre à Beauvezer

M. BRARD Richard

Création d'espaces de loisirs à Barrême



LE COMPOSTAGE

Dans son numéro 3, l'Entrevalais vous informait d'une action majeure pour notre commune.

Fin 2020, la CCAPV lançait auprès de ses 41 communes membres un appel à projet pour promouvoir les actions locales visant à effectuer une gestion séparée des biodéchets.

Le projet d'Entrevaux fut retenu au même titre que 6 autres communes. La commune bénéficie ainsi d'aides financières pour les coûts d'investissement et d'un accompagnement technique.

Où en sommes-nous ?

Les commandes de matériels et équipements nécessaires à la réalisation de ce projet ont été passées, pour l'essentiel, au printemps dernier.

Cependant, en raison de la pénurie globale en matières premières, les fournisseurs nous ont prévenu que les livraisons n'interviendraient que plus tard sans préciser de date.

Au niveau de la CCAPV le recrutement du poste d'animateur bio-déchets est en cours.

La municipalité est en contact régulier avec le pôle Environnement de la CCAPV pour le suivi de ce dossier et sa mise en œuvre.

LAMENTABLE... NOTRE CITADELLE A ÉTÉ TAGUÉE



Que dire face à cet acte d'incivisme, de bêtise et d'irrespect pour notre patrimoine ?

Un signalement a été faite par la municipalité auprès de la Gendarmerie.

La municipalité procède au nettoyage.



NOËL 2021

GOÛTER ET
SPECTACLE DE THEATRE
AVEC
FICELLE ET GRATON

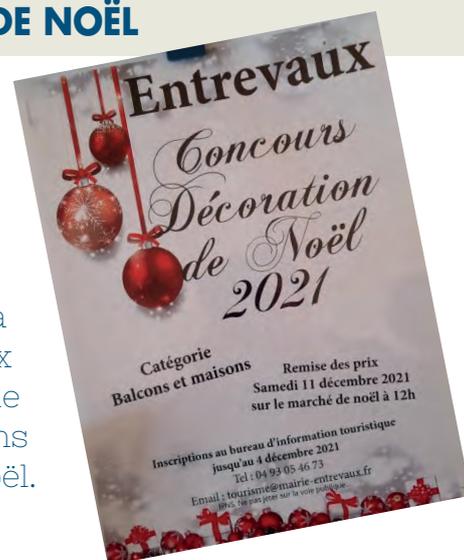


CIE DESSOUS DE SCENE

L'ARBRE DE NOËL

Samedi 11 décembre

À l'occasion du marché de Noël a eu lieu la remise des prix du concours de décorations de Noël.



VINS NATURE ET PROVENCE

Le domaine de Glandève, avec la participation de la municipalité a organisé la 2^e édition de VINEP



LA 90^E ÉDITION ÉTAIT À ENTREVAUX !!

Vendredi 21 janvier

ES5 : Val de Chalvagne/Entrevaux à 11h35

ES8 : Val de Chalvagne/Entrevaux à 16h37

Dimanche 23 janvier

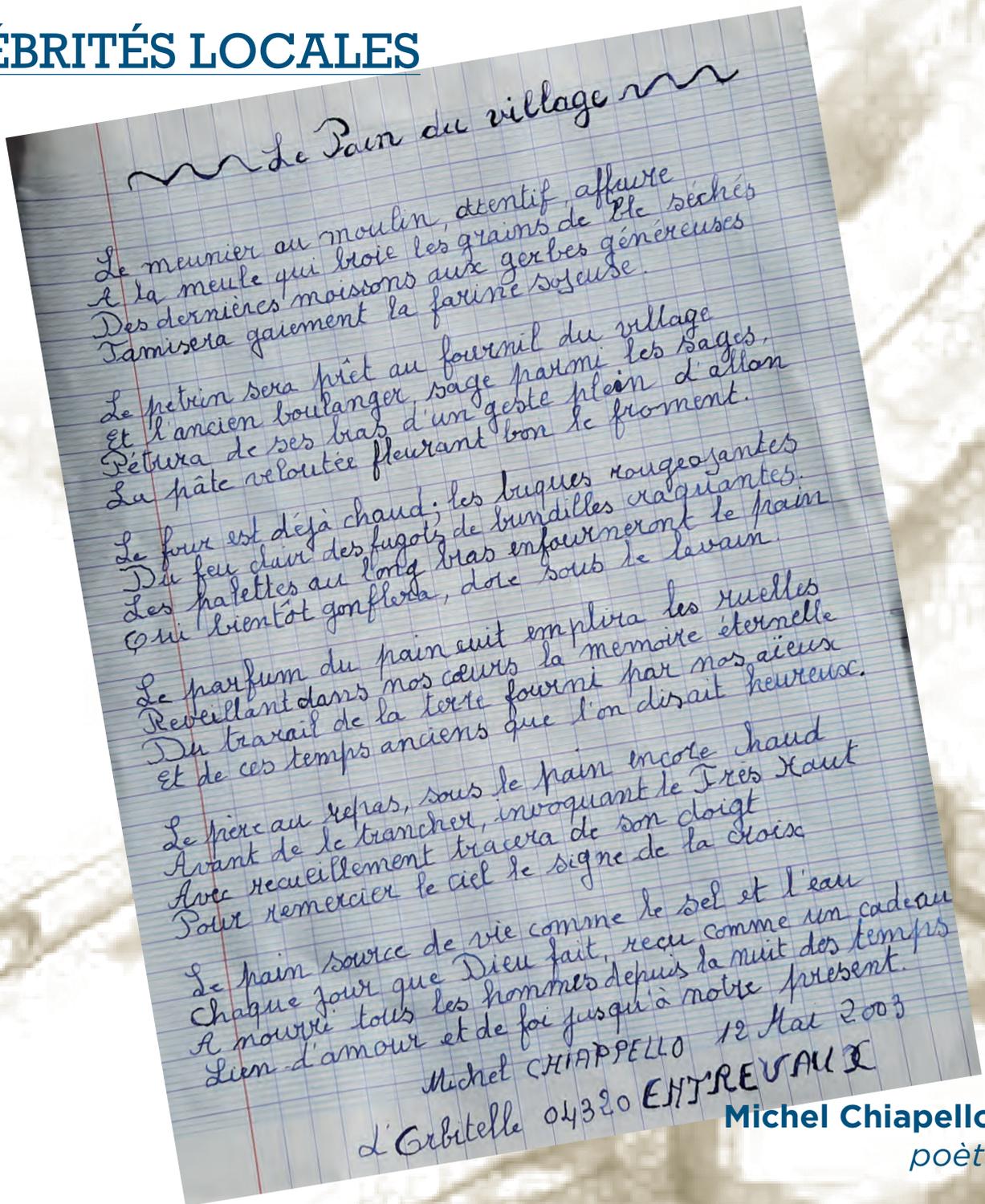
ES15 : Briançonnet/Entrevaux à 10h08

ES17 : Power Stage
Briançonnet/Entrevaux à 12h18

Podium après la power stage
square Gautier



CÉLÉBRITÉS LOCALES



Michel Chiapello,
poète

LE PROGRAMME À VENIR

Bien évidemment la programmation est toujours sujette à l'évolution de la conjoncture sanitaire qui peut imposer de repousser ou d'annuler un spectacle prévu.

MERCREDI 16 MARS : CINÉMA DE PAYS

SAMEDI 2 AVRIL : HOMMAGE À FERNANDEL

MERCREDI 13 AVRIL : CINÉMA DE PAYS

A DÉTERMINER : LOTO HÉBERGEURS

1 MAI 2022 **ENTREVAUX**



Cita **TRAIL DURO** ENTREVAUX



  **TRAILDURO.COM**

Intermarché
ENTREVAUX

ACHULLANKA
Vos sports grandeur nature

KISSFM
L'ESPRIT DU SUD



Suivez l'actualité de votre Commune sur nos sites :

<https://mairie-entrevaux.fr/> & <http://tourisme-entrevaux.fr/>

Contact : administration@mairie-entrevaux.fr - Facebook : Ville d'Entrevaux & Entrevaux Animation

Directeur de la Publication : Lucas Guibert - Dépôt légal : Février 2022

Editeur : Commune d'Entrevaux - Rédaction : Stéphane Lecas, Gérard Donnini, Paola Boyron - Crédits photos : Stéphane Lecas Paola Boyron, Gérard Donnini

Maquette et impression sur papier recyclé PEFC : Idée Nouvelle Carros : 04 22 13 28 20